

fabricants de miracles. La mariolâtrie, la josphoâtrie et je ne sais combien d'hydrolâtries se disputent l'exploitation des âmes simples, tandis que la chartreuse, la trappistine et la bénédictine empoisonnent de leurs suavités alcooliques une autre catégorie de dévots.

« Bref, il y a beaucoup à faire, ou plutôt tout serait à recommencer chaque matin dans ce pays trop confiant et trop facile, qui laisse les travailleurs de nuit détruire impunément l'œuvre de chaque journée. »

Voilà le ton badin et délicat de ces messieurs, et leur amour de la liberté. Ils plaisantent, ils dénigrent et ils demandent des proscriptions. Au reste, ils ne disent rien qui puisse nous effrayer. Ils avouent que le cléricalisme (le catholicisme) ne se porte que mieux depuis qu'on l'a tué : c'est un aveu qui a son prix.

— Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir les quelques renseignements sur les institutions d'éducation à Rimouki, dûs à la plume d'un correspondant à un journal anglais, dont nous empruntons la traduction aux journaux français de Québec.

Ceux qui ont visité Rimouki il y a quelques années seront surpris du changement qui s'est opéré dans cette localité. Grâce au dévouement du vénérable évêque, Mgr. Langevin, qui préside à ces nombreuses institutions, et au zèle empressé des nombreux catholiques confiés à sa sollicitude pastorale, ce nouveau diocèse compte aujourd'hui des institutions qui font l'honneur de la religion et la gloire du pays.

Le diocèse de Rimouki, outre l'avantage qu'il a de posséder des institutions de première classe, est appelé à un grand développement sous le rapport de la colonisation, et le temps n'est pas très éloigné où Rimouki aura l'inigne honneur de compter un archevêché, pour peu qu'en encourage la colonisation des terres non encore défrichées des comtés de Témiscouata, de Rimouki et du Saguenay, qui devront former nécessairement plusieurs nouvelles paroisses et conséquemment un nouveau diocèse. Il suffit pour cela que les habitants de ces localités correspondent généralement aux vœux et aux désirs de leur dévoué évêque et de son clergé, tant sous le rapport de l'éducation que sous celui de la colonisation.

Voici ce qu'écrivit ce correspondant à un journal anglais :

« L'évêque du diocèse est Mgr. Jean Langevin. Sa juridiction comprend les districts de Rimouki et Gaspé, le comté de Témiscouata et une partie du comté du Saguenay, depuis la Rivière Port-Neuf jusqu'à Boile-Isle.

« La cathédrale est une grande construction gothique, en pierre, elle a été ouverte au culte en 1859. Elle a 200 pieds sur 75. La hauteur du clocher est de 115 pieds au-dessus du sol.

« Les institutions d'éducation sont situées sur le chemin principal, au nord de la gare du chemin de fer.

« Il y a d'abord le couvent de la congrégation de Notre-Dame, sous les soins de la Sœur Saint-Léon. Le couvent a 70 pieds de front, avec deux ailes, à l'est et à l'ouest, ayant chacune 70 sur 45 pieds. L'année dernière, il y avait 200 élèves qui y recevaient l'instruction; ces élèves avaient de 7 à 18 ans. Cet édifice est en briques, du genre moderne, avec un rez-de-chaussée en pierre. Il est sur une élévation d'environ 25 pieds au-dessus du fleuve, et sa construction a coûté \$9,000. L'éducation qui y est donnée est de l'ordre le plus élevé, et, pour montrer au lecteur les efforts que fait l'Eglise catholique pour donner une bonne éducation à son peuple, les honoraires, y compris la pension, n'excèdent pas dans ce couvent, la somme insignifi-

ante de soixante et douze piastres par année.

« La seconde institution est le couvent des Sœurs de la Charité, situé au nord de l'édifice précédent. Il est sous la charge de sœur St. Pierre. Il a 60 pieds sur 45. Il est du style moderne, et a la forme d'un parallélogramme. On lui a fait une annexe qui doublera sa capacité actuelle; il offre un refuge aux orphelins et aux vieilles femmes, et réunit les rangées d'un hôpital, où tout est gratis. L'admission à ce couvent se fait par élection. L'élection se fait par la Mère supérieure et un conseil de cinq Sœurs. Il y a deux succursales—l'une à Cacouna, et l'autre à Carleton—en relation avec cet établissement.

« La troisième institution est le collège de Saint-Germain de Rimouki, sous la direction des officiers suivants :

Président.—L'Evêque du diocèse;

Vice-président.—Le Révd. M. Désiré Vézina;

Préfet des études.—Le Révd. J. E. Couture, A. M., gradué de l'Université Laval, avec laquelle le collège est affilié;

Directeur des études.—Révd. M. J. O. Simard;

Bourcier.—Révd. M. Joseph Dumas.

« Ce collège donne une éducation classique, commerciale et théologique. Il est construit en pierre, et situé à 200 pieds au sud du couvent. Il a 4 étages de hauteur. Ses dimensions sont de 300 pieds de front avec des ailes de 100 pieds sur 50. Il peut contenir 250 étudiants. Le cours complet des études prend 11 années, et les étudiants sont admis depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 25 ans. Le prix est relativement peu élevé, de fait il est simplement nominal et y compris la pension et l'instruction, il est de quatre vingt piastres par année.

« Les prêtres séculiers reçoivent, pour leurs services comme professeurs, de \$50 à \$100 par année, y compris la pension. Ce collège n'est pas encore terminé, et quand il sera complété il aura coûté \$150,000. Il a déjà été dépensé \$100,000. L'année dernière un étudiant de ce collège gagna le prix du prias de Galle en Philosophie, à l'Université Laval.

« Il y a huit religieuses cloîtrées, de l'ordre des Carmélites.

« Neuf jeunes filles de la paroisse ont formé une communauté, dont le but est d'enseigner aux pauvres du voisinage.

« Elles ne reçoivent aucun salaire pour leurs services, s'engagent à remplir ce devoir pendant le reste de leur vie.

« Il n'y a qu'une école gratuite dans la ville; elle est entrée en opération le 1er août. Quarante-vingt élèves ont été enregistrés jusqu'ici.

« Il y a aussi 12 écoles dans la paroisse qui a 10 milles de longueur sur 3 de largeur.

« Ce qu'est la ville de Rimouki à l'heure qu'il est, elle le doit au clergé qui, en réalité, est le père et le gardien du peuple. »

— Nous trouvons dans les journaux une statistique assez curieuse; c'est le relevé du nombre des visiteurs à l'exposition pendant les vingt premiers jours, comparé avec celui de l'exposition de Vienne dans le même espace de temps. A Philadelphie, le jour de l'ouverture (10 mai), 76,217 personnes sont entrées en payant; le 11 un chiffre est descendu à 14,713; le 12, il n'était que de 10,242; puis il remontait, les jours suivants, à 16 et à 13,000. Le 27 il était de 20,000; le 30 de 41,111; le 31 de 26,249; enfin le 1er juin, de 23,000. Ces chiffres ne comprennent pas les entrées gratuites, qui naturellement grossissent le